

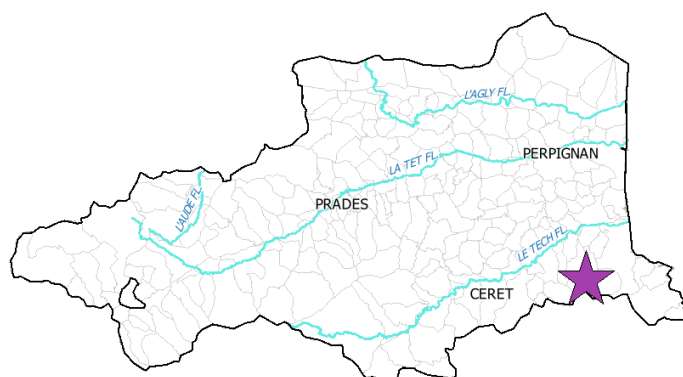
ZNIEFF de type II n° 6622-0000 Massif des Albères

Identifiant national : 910010837

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Pyrénées-Orientales

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département des Pyrénées Orientales

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
66196	SOREDE	3075 ha	28 %
66008	ARGELES-SUR-MER	2690 ha	25 %
66001	L'ALBERE	1630 ha	15 %
66093	LAROQUE-DES-ALBERES	1277 ha	12 %
66115	MONTESQUIEU-DES-ALBERES	685 ha	6 %
66225	VILLELONGUE-DELS-MONTS	578 ha	5 %
66063	LES CLUSES	457 ha	4 %
66106	MAUREILLAS-LAS-ILLAS	170 ha	2 %
66024	LE BOULOU	183 ha	2 %
66137	LE PERTHUS	86 ha	1 %

Le massif des Albères est situé au sud-est du département des Pyrénées-Orientales et correspond à l'ensemble des reliefs adossés à la crête frontière espagnole, depuis la côte jusqu'au Boulou. Au sein de cette unité, le territoire retenu en ZNIEFF englobe l'ensemble des versants nord bordant la plaine du Roussillon entre le Pic de Sallfort à l'est et le col du Perthus à l'ouest, l'extrémité orientale, en regard de la façade maritime, étant concernée par une autre ZNIEFF de type II.

La zone se présente sous l'aspect d'une longue crête orientée est-ouest culminant à 1256 mètres au Pic Néoulos. Elle donne naissance à une série de vallons encaissés qui entaillent profondément les assises schisteuses qui la composent. Ces vallons sont globalement orientés au nord et descendent à des altitudes moyennes de 50 à 100 mètres à leur débouché dans la plaine roussillonnaise. Ils desservent deux bassins versants, à l'ouest celui du Tech, à l'est ceux de deux petits fleuves côtiers, la Ribereta et la Massane.

Ce territoire est recouvert à près de 90% de bois. Ce sont pour l'essentiel des peuplements de feuillus avec des chênaies dans les parties basses, des hêtraies dans les parties hautes et des bois de tilleuls dans les secteurs les plus abrupts. Des peuplements résineux, issus de reboisements de pins, sont également présents. Le reste de l'occupation du sol se réduit à des pelouses et des landes sur les crêtes sommitales, ainsi que des maquis sur les bas des versants les plus chauds.

Les Albères étaient autrefois le siège d'une intense activité sylvo-pastorale. Le pâturage traditionnel était répandu aussi bien sur les pelouses des crêtes que dans les sous-bois. Cette pratique reste active sur la plupart des pelouses de crêtes mais a depuis quelque peu décliné, ne se maintenant que sur certains versants boisés.

L'attrait touristique est réduit avec quelques sentiers de randonnées, dont le principal est le GR10 (ou Transpyrénéenne) et des crêtes qui offrent des panoramiques sur toute la plaine environnante (Pic Néoulos principalement, Tour de Massane).

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La plaine du Roussillon

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine d'Illibéris	67.0 ha	1 %



Massif des Albères

Identifiant national : 910010837

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Le littoral et ses étangs

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La côte sableuse et lagunaire du Roussillon	0.0 ha	0 %

Les contreforts de la montagne

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La côte rocheuse des Albères et son vignoble	37.0 ha	0 %
La plaine de Céret aux portes du Vallespir	232.0 ha	2 %
Le massif des Albères	10500.0 ha	97 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	33.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	33.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	7.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
221	Vignobles	40.0 ha	0 %
231	Prairies	18.0 ha	0 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	1.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	4753.0 ha	44 %
312	Forêts de conifères	3091.0 ha	29 %
313	Forêts mélangées	101.0 ha	1 %
321	Pelouses et pâturages naturels	245.0 ha	2 %
323	Maquis et garrigues	563.0 ha	5 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	1875.0 ha	17 %
325	Landes	70.0 ha	1 %
333	Végétation clairsemée	7.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF



Massif des Albères

Identifiant national : 910010837

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Forêt de la Massane	6622-5021	359 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Crête du Pic d'Aureille	6622-5105	270 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Crêtes de Pic Neoulos	6622-5107	366 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Ravin des Mouchouses	6622-5108	485 ha	4 %
ZNIEFF de type I	Ravin de la Massane	6622-5109	1332 ha	12 %
ZNIEFF de type II	Versants littoraux et côte rocheuse des Albères	6623-0000	1 ha	0 %
ZICO	Massif des Albères	LR10	9661 ha	89 %

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	MASSIF DES ALBERES	FR9101483	3090 ha	29 %
ZPS	Massif des Albères	FR9112023	3090 ha	29 %
RNN	Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane	REN66001	337 ha	3 %
SAGE	SAGE Tech-Albères	sage_04	10836 ha	100 %
SAGE	SAGE Aquifère multicouche du Roussillon	sage_08	482 ha	4 %
SCOT	Littoral sud des Pyrénées-Orientales	scot_01	10837 ha	100 %

Les Albères forment un relief géographiquement bien individualisé dans le paysage. La délimitation de la zone s'appuie sur des critères à la fois topographique (crêtes et thalwegs), géomorphologique et paysager (passage des pentes boisées des Albères à la plaine agricoles du Roussillon), ainsi qu'humain (zones urbanisées et routes) :

- au sud, la crête frontalière entre le Pic de Sallfort et le col du Perthus ;
- à l'est, le cours du Ravaner ;
- à l'ouest, l'autoroute A9 et les zones urbanisées du Pethus ;
- au nord, la zone de contact, nette entre les bas des pentes boisées du massif des Albères et les zones agricoles ou urbanisées de la plaine du Roussillon, occasionnellement des routes, des thalwegs et des crêtes ;

Ainsi délimitée, la ZNIEFF couvre près de 10 900 ha. Elle s'étire sur 20 kilomètres dans son plus grand axe, et environ 6 kilomètres en largeur.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Espèces végétales déterminantes et remarquables



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Andropogon distachyos</i> L.	Andropogon à deux épis	stricte
<i>Armeria ruscinonensis</i> Girard subsp. <i>littorifuga</i> (Bernis) Malag.	Armérie de Foucaud	stricte
<i>Asperula arvensis</i> L.	Aspérule des champs	à critères
<i>Brassica montana</i> Pourr.	Chou des montagnes	stricte
<i>Calicotome infesta</i> (C. Presl) Guss.	-	stricte
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.	Callitriche des marais	remarquable
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laïche appauvrie	stricte
<i>Carex punctata</i> Gaudin	Laïche ponctuée	stricte
<i>Centaurea hanryi</i> Jord.	Centaurée bleuâtre	stricte
<i>Cytisus arboreus</i> (Desf.) DC. subsp. <i>catalaunicus</i> (Webb) Maire	Cytise de Catalogne	stricte
<i>Dorycnopsis gerardi</i> (L.) Boiss.	Anthyllis de Gérard	stricte
<i>Euphorbia terracina</i> L.	Euphorbe de Terracine	stricte
<i>Festuca glauca</i> Vill.	Fétuque glauque	remarquable
<i>Festuca lambinonii</i> Kerguelen	Fétuque de Lambinon	remarquable
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl.	Gagée jaune	stricte
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort.	Gagée des prés	stricte
<i>Hesperis matronalis</i> L.	Julienne des dames	remarquable
<i>Hieracium alatum</i> Lapeyr.	Epervière ailée	remarquable
<i>Lamium flexuosum</i> Ten.	Lamier flexueux	stricte
<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.	Gesse à vrilles	stricte
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	remarquable
<i>Medicago suffruticosa</i> Ramond ex DC.	Luzerne sous-ligneuse	remarquable
<i>Moehringia muscosa</i> L.	Moehringie mousse	stricte
<i>Pedicularis asparagoides</i> Lapeyr.	Pédiculaire fausse-asperge	stricte
<i>Plantago subulata</i> L.	Plantain caréné	stricte
<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule lierre	stricte
<i>Sagina procumbens</i> L.	Sagine couchée	remarquable
<i>Scleranthus perennis</i> L. subsp. <i>polycnemoides</i> (Willk. & Costa) Font Quer	Gnavelle faux-polycnème	remarquable
<i>Sedum rubens</i> L.	Orpin rougeâtre	remarquable
<i>Selaginella denticulata</i> (L.) Spring	Sélaginelle denticulée	stricte
<i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.	Silène des forêts	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Silene viridiflora L.</i>	Silène à fleurs vertes	stricte
<i>Trifolium strictum L.</i>	Trèfle raide	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Rana perezi</i>	Grenouille de Perez	stricte
<i>Rana perezi/ kl grafi</i>	Grenouille de Perez ou de Graf	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	à critères

Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Carabus pseudomonticola</i>	-	stricte
<i>Carabus rutilans</i>	-	remarquable

Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aesalus scarabaeoides</i>	-	stricte
<i>Agrilus massanensis</i>	-	stricte
<i>Ampedus cardinalis</i>	-	stricte
<i>Ampedus elegantulus</i>	-	stricte
<i>Ampedus praeustus</i>	-	stricte
<i>Ampedus quadrisignatus</i>	-	stricte
<i>Anthaxia midas</i>	-	stricte
<i>Benibotarus alternatus</i>	-	stricte
<i>Eledonoprius armatus</i>	-	stricte
<i>Ischnodes sanguinicollis</i>	-	stricte
<i>Lacon querceus</i>	-	stricte
<i>Leioderes kollari</i>	-	stricte
<i>Megapenthes lugens</i>	-	stricte
<i>Nematodes filum</i>	-	stricte



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ogmoderes angusticollis</i>	-	stricte
<i>Osmoderma eremita</i>	Pique-Prune	stricte
<i>Pycnomerus terebrans</i>	-	stricte
<i>Teredus cylindricus</i>	-	stricte
<i>Tetratoma desmarestii</i>	-	stricte
<i>Triplax lacordairii</i>	-	stricte

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lagria grenieri</i>	-	stricte
<i>Omophlus picipes</i>	-	remarquable
<i>Probaticus laticollis</i>	-	remarquable
<i>Stenohelops pyrenaeus</i>	-	remarquable

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Sympetrum meridionale</i>	-	remarquable

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Galerida theklae</i>	Cochevis de Thékla	à critères
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Aigle de Bonelli	stricte



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	stricte
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	à critères
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius chopardi</i>	-	stricte
<i>Chorthippus binotatus saulcyi</i>	-	stricte
<i>Eugryllodes pipiens provincialis</i>	-	stricte
<i>Omocestus antigai</i>	-	stricte
<i>Paracaloptenus bolivari</i>	-	stricte

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Mauremys leprosa</i>	Emyde lépreuse	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Le massif des Albères est un relief qui émerge de la plaine du Roussillon. Il est isolé vers l'ouest du reste de la chaîne frontalière par le col du Perthus qui est une altitude basse (290 mètres). Un peu comme une île, cet isolement a favorisé la formation au cours du temps de sous-espèces et d'espèces endémiques de ce territoire. La zone est par ailleurs exposée à des influences montagnardes, littorales et ibériques, ce qui lui confère une spécificité et une originalité remarquables. On peut par exemple observer des peuplements forestiers originaux et rares en contexte méditerranéen comme les hêtraies à If (*Taxus baccata*) et les bois de tilleuls dans les ravins. Son intérêt écologique est ainsi matérialisé par la présence de 5 ZNIEFF de type I.

La forêt est l'élément dominant du paysage. Selon un gradient altitudinal, elle présente des faciès diversifiés :

- des bois de chênes sempervirents avec le Chêne liège (*Quercus suber*) et le Chêne vert (*Quercus ilex*) dans les parties basses les mieux exposées et les plus chaudes ;
- des bois de chênes caducifoliés dominés par le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), avec le Châtaignier (*Castanea sativa*), l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), dans les versants inférieurs, ou aux altitudes intermédiaires ;
- des futaies de hêtre (*Fagus sylvatica*), dans la partie supérieure des versants ;
- des bois de tilleuls (*Tilia platyphyllos*) sur les pentes de ravins ;
- des ripisylve à aulnes (*Alnus glutinosa*) et frênes (*Fraxinus angustifolia*) dans les fonds de vallon le long des cours d'eau ;
- des reboisements à base de Pin laricio (*Pinus nigra* subsp. *laricio*) et de Pin maritime (*Pinus pinaster*).



Massif des Albères

Identifiant national : 910010837

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Ces vastes étendues forestières sont particulièrement riches en insectes patrimoniaux. Elles se singularisent par un nombre important de coléoptères rares, 26 au total, parmi lesquels 20 sont saproxyliques. Ces derniers sont des espèces dont le cycle de vie dépend étroitement de la présence de bois mort sur pied ou au sol. Un rapace patrimonial, le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), niche également dans la frondaison des arbres. En sous-bois la flore compte plusieurs plantes rares avec par exemple la Silène à fleurs vertes (*Silene viridiflora*), espèce à aire morcelée, la Silène des forêts (*Silene nemoralis*), la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*) ou le Lamier flexueux (*Lamium flexuosum*), plante des ripisylves et des ambiance ombragées fraîches présente en France uniquement dans les Pyrénées-Orientales.

Dans les parties inférieures, les bois de chênes sont souvent associés à des maquis à bruyères (*Erica arborea* et *Erica scoparia*), à cistes (*Cistus salviifolius* et *Cistus monspeliensis*) et à ajoncs (*Ulex parviflorus*). Ces formations basses occupent généralement les zones ouvertes, écorchées et escarpées. Leur développement est souvent lié au passage répété d'incendies. En altitude, les landes à genêt (*Cytisus scoparius* et *Cytisus oromediterraneus*) et à callune (*Calluna vulgaris*) prennent le relais sur les crêtes. Elles se développent également sur les parcours délaissés et abandonnés, formant des fourrés denses mêlés d'églantiers (*Rosa* sp.). Les parties basses, plus chaudes, sont caractérisées par des espèces patrimoniales plus méditerranéennes avec :

- des oiseaux, la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) et le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) ;
- des plantes dont l'Anthyllis de Gérard (*Dorycnopsis gerardi*), l'Andropogon à deux épis (*Andropogon distachyos*), le Cytise de Catalogne (*Cytisus arboreus* subsp. *catalaunicus*), arbuste endémique de Catalogne, Calicotome infesta, arbuste épineux présent en France uniquement sur la partie orientale des Albères, la Gesse à vrilles (*Lathyrus cirrhosus*), dans les lisières et pentes rocailleuses des maquis.

Sur les parties sommitales, les crêtes sont particulièrement exposées aux vents comme l'atteste la forme rabattue des hêtres. Elles sont le plus souvent déboisées et constituées de pelouses pâturées. C'est une végétation particulièrement rase, à tendance d'autant plus montagnarde que l'altitude est élevée. Ces crêtes sont régulièrement jalonnées de promontoires et de zones rocheuses qui offrent des sites favorables à la nidification d'un rapace patrimonial, le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*). Dans les pelouses et landes arides plusieurs espèces peu fréquentes, voire rares y trouvent refuge. C'est ainsi le cas pour :

- des oiseaux de milieux ouverts comme le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) ou le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) ;
- des orthoptères parmi lesquels *Antaxius chopardi*, *Chorthippus binotatus saulcyi* et *Omocestus antigai* ;
- de nombreuses plantes comme l'Armérie de Foucaud (*Armeria ruscinonensis* subsp. *litorifuga*), endémique des Albères, le Chou de montagne (*Brassica montana*) dans les zones rocheuses, la Pédiculaire fausse-asperge (*Pedicularis asparagoides*), endémique de Catalogne, la Gagée jaune (*Gagea lutea*), la Gagée des prés (*Gagea pratensis*), le Trèfle raide (*Trifolium strictum*)...

Ces étendues herbeuses sont de plus un territoire de chasse apprécié par deux espèces rares de rapaces, l'Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*) et l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), qui nichent notamment sur les versants espagnols.

Dans et aux abords de certains cours d'eau, il est possible d'observer une tortue, l'Émyde lépreuse (*Mauremys leprosa*), ainsi que la Grenouille de Perez (*Rana perezii*). Plusieurs plantes sont également à signaler, jusque dans les sources au niveau des crêtes, avec la Sélaginelle denticulée (*Selaginella denticulata*), « fougère » rampante très rare en Languedoc-Roussillon, la Renoncule lierre (*Ranunculus hederaceus*), la Laïche ponctuée (*Carex punctata*)...

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Les peuplements forestiers, notamment en altitude, sont peu ou pas exploités et ont conservé la continuité de leur couvert arborescent. Cela explique leur richesse vis-à-vis de la microfaune en général et des coléoptères en particulier. A cette richesse s'ajoute celle liée à l'imbrication de milieux ouverts variés comme les rochers, les pelouses, les maquis, les landes ainsi que des zones humides. Pour ces raisons, et compte tenu de l'importance des bois dans ce territoire, les principaux enjeux sont liés à la forêt et à sa gestion. L'exploitation des bois pourrait avoir des conséquences négatives pour le maintien de ce patrimoine si certains principes n'étaient pas respectés comme :

- éviter les coupes à blanc sur de trop grande surface pour limiter les ruptures dans le continuum forestier et les risques d'érosion des sols ;
- privilégier les espèces autochtones ;
- éviter l'enlèvement des arbres et bois morts.



Le pâturage traditionnel des sous-bois a lui aussi une influence très forte sur l'état de conservation des forêts. Dans certains secteurs, se posent localement des problèmes de surpâturage et par voie de conséquence de régénération du couvert végétal forestier.

Sur les crêtes, l'activité pastorale est présente et prégnante. Les pelouses sont rases et généralement surpâturées, ce qui peut constituer une contrainte pour le bon accomplissement des cycles biologiques de certaines espèces animales ou végétales, et une dégradation des milieux (zones de sources notamment).

Aux altitudes intermédiaires, le pâturage des milieux ouverts fait généralement défaut. Les anciennes pelouses sont exposées à la dynamique naturelle et se referment peu à peu. Des landes et des fourrés parfois denses s'installent alors au détriment des milieux ouverts et semi-ouverts, souvent plus riches sur le plan biologique.

Le pic Neulos, équipé d'un radiophare, est une destination prisée pour la vue panoramique que son sommet offre sur la plaine et les reliefs alentours. Des mesures ont été prises pour en limiter l'accès motorisé par la route D71a et éviter le stationnement des voitures sur les pelouses autour du sommet. Un parking est situé en contrebas. Hormis cette zone, la fréquentation ne semble pas être un problème majeur dans le reste du périmètre.

Dans les parties basses au nord, l'urbanisation sans cesse croissante pénètre de plus en plus dans le périmètre. Elle entraîne un morcellement des bois et une artificialisation de l'espace.

Pour les espèces liées aux milieux humides et aquatiques, la dégradation de la qualité chimique de l'eau est la principale menace susceptible de les affecter. Cette menace touche uniquement les zones situées à l'aval des secteurs urbanisés. Ce sont des parties basses, généralement hors ZNIEFF.

Le quart sud-est du site est compris dans deux sites Natura 2000 (SIC et ZPS), ce qui devrait faciliter, dans ce secteur, la mise en œuvre de mesures favorables au maintien du patrimoine d'intérêt communautaire, et bénéficier indirectement au reste du patrimoine biologique.

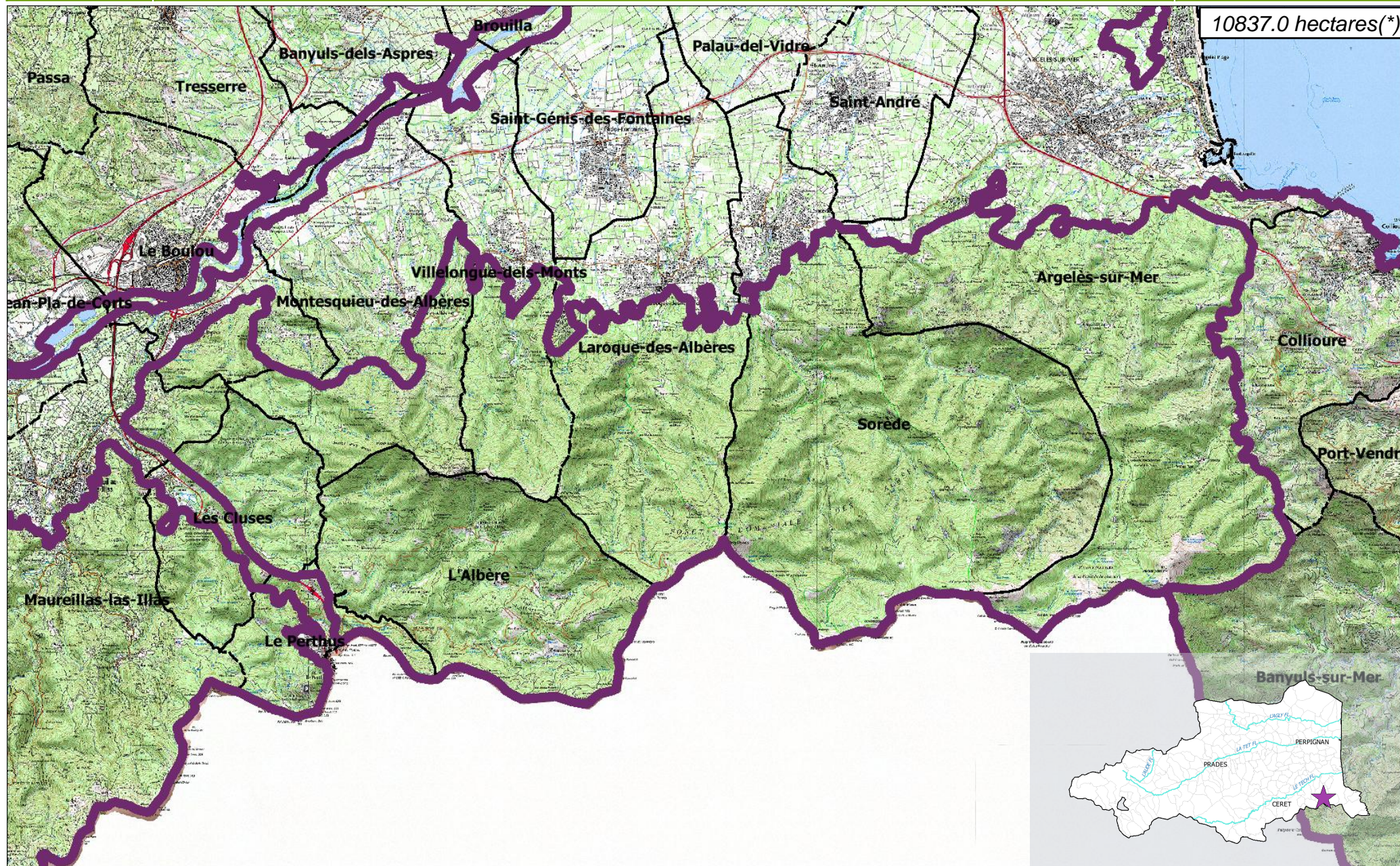
5. Sources documentaires et bibliographie

ZNIEFF de type II
n° 6622-0000

Département(s) :
Pyrénées-Orientales

Massif des Albères


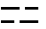


10837.0 hectares(*)



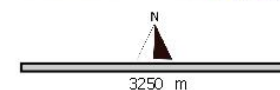
Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
25490T, 24490T
Fond : IGN SCAN25

Légende

	ZNIEFF type II		Limites communales
	ZNIEFF type I		Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.
* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





ZNIEFF
de type II
n° 6622-0000

Massif des Albères

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	